



AVIS D'APPEL D'OFFRES

TRAVAUX DE MARQUAGE ROUTIER POUR 2025 AVEC DEUX ANNÉES OPTIONNELLES (2026 ET 2027) 2025-TP-09

La Ville de Saint-Sauveur demande des soumissions par voie publique pour retenir les services d'une entreprise spécialisée dans les travaux de marquage routier afin de procéder au marquage ponctuel et longitudinal sur l'ensemble du territoire de la Ville pour l'année 2025 et deux années optionnelles, soit 2026 et 2027.

Les soumissions sont reçues jusqu'à 10 h 00, le **7 avril 2025**. Elles peuvent être transmises par l'intermédiaire du SEAO ou physiquement au bureau du Service du greffe, à la Mairie de la Ville de Saint-Sauveur, au 1, place de la Mairie, Saint-Sauveur, et seront ouvertes publiquement dès la clôture des soumissions à compter de 10 h 01.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Système électronique d'appels d'offres (SEAO), à compter du **19 mars 2025**. Pour les fins de consultation sur le SEAO, les documents seront inscrits sous la catégorie « Ouvrage de génie civil » et la recherche pourra se faire à partir des mots-clés suivants : « lignage, traceur, traçage, rue, marquage, chaussée ».

Pour toute question, veuillez vous adresser par écrit à l'adresse courriel suivante : greffe@vss.ca

La Ville de Saint-Sauveur ne divulguera ni le résultat de l'ouverture des soumissions ni le nom de l'Adjudicataire par téléphone. Pour connaître ces renseignements, les personnes intéressées peuvent consulter le SEAO.

La Ville de Saint-Sauveur ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Saint-Sauveur, ce 19 mars 2025.

Me Asmaa Elfadil
Coordonnatrice au Service juridique, greffe et vie démocratique